



# La Lettre de Saint-Florent

N° 313 - Février 2024

La Tradition catholique en Bas-Rhin

## Conversion ou capitulation ?

Quarante jours après Noël, conformément à la loi de Moïse, Marie et Joseph offrent leur enfant au Père éternel. La fête de la Présentation au temple (2 février) invite le chrétien à suivre les observances de la loi, s'offrir en sacrifice à Dieu, honorer les vertus de la vie familiale. Le programme est exigeant à l'image du « chemin étroit qui conduit à la vie (Mt 7, 14) ». Il demande à chacun de prendre « l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais » (Ep 6, 13).

Pour aider les âmes dans le combat spirituel, l'Église organise chaque année une retraite de quarante jours qui s'ouvre le mercredi des Cendres, mais se prépare dès la Septuagésime. L'objectif de l'exercice tient en quelques mots : vaquer aux affaires de Dieu, réaliser un examen de conscience approfondi, faire pénitence, prendre des résolutions concrètes, monter au Calvaire avec Jésus afin de participer à la victoire de Pâques. Une oraison du Mercredi des Cendres donne le ton : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse ».

Loin de cet état d'esprit apostolique qui a en vue le salut des âmes, une récente déclaration du Dicastère pour la doctrine de la foi (18 décembre 2023) renonce à dispenser la miséricorde de la vérité aux pécheurs. Ce document inacceptable permet aux prêtres de bénir des « couples en situation irrégulière et des couples de même sexe ». Plutôt que d'encourager ces baptisés à comprendre le plan de Dieu sur la famille et à s'y conformer avec l'aide de la grâce, *Fiducia supplicans* propose de faire descendre la bénédiction de Dieu sur des relations affectives gravement désordonnées. Ce pseudo geste pastoral est une capitulation devant l'esprit du monde.

Alors que la fête de la chaire de saint Pierre (22 février) honore le magistère du Pasteur suprême de l'Église, le chrétien ne peut oublier ces mots prophétiques de saint Paul : « Viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine (...). Mais toi, sois circonspect en tout, endure la souffrance, fais l'œuvre d'un prédicateur de l'Évangile » (2 Tm 4, 3-4).

**Abbé Pierre-Marie BERTHE**

## Programme liturgique du mois

FEVRIER		STRASBOURG		MULLERHOF	
		Confes.	Messe	Confes.	Messe
Je 01	St Ignace		07h15		07h30
Ve 02	Présentation de Jésus au temple	17h45 <sup>B</sup>	18h15		11h00
Sa 03	De la Sainte Vierge au samedi	10h30 <sup>B</sup>	11h00		11h00
<b>Di 04</b>	<b>Dimanche de la Sexagésime</b>	<b>09h30<sup>B</sup></b>	<b>10h15</b>	<b>07h45<sup>H</sup></b>	<b>08h30</b>
Lu 05	Ste Agathe				08h00
Ma 06	St Tite				08h00
Me 07	St Romuald	17h45 <sup>B</sup>	18h15		08h00
Je 08	St Jean de Matha				08h00
Ve 09	St Cyrille d'Alexandrie	17h45 <sup>B</sup>	18h15		11h00
Sa 10	Ste Scholastique	10h30 <sup>B</sup>	11h00		11h00
<b>Di 11</b>	<b>Dimanche de la Quinquagésime</b>	<b>09h30<sup>H</sup></b>	<b>10h15</b>	<b>07h45<sup>B</sup></b>	<b>08h30</b>
Lu 12	Sts fondateurs des servites de Marie	17h45 <sup>H</sup>	18h15		08h00
Ma 13	St Benoît d'Aniane		07h15		08h00
Me 14	Mercredi des cendres	17h45 <sup>B</sup>	18h15		11h00
Je 15	De la férie		07h15		07h30
Ve 16	De la férie	17h45 <sup>B</sup>	18h15		11h00
Sa 17	De la férie				11h00
<b>Di 18</b>	<b>1<sup>er</sup> dimanche de Carême</b>	<b>09h30<sup>B</sup></b>	<b>10h15</b>	<b>07h45<sup>H</sup></b>	<b>08h30</b>
Lu 19	De la férie	17h45 <sup>H</sup>	18h15		08h00
Ma 20	De la férie		07h15		07h30
Me 21	Mercredi des Quatre-Temps	17h45 <sup>B</sup>	18h15		07h30
Je 22	Chaire de Saint-Pierre		07h15		07h30
Ve 23	Vendredi des Quatre-Temps	17h45 <sup>B</sup>	18h15		11h00
Sa 24	Samedi des Quatre-Temps	10h30 <sup>B</sup>	11h00		11h00
<b>Di 25</b>	<b>2<sup>e</sup> dimanche de Carême</b>	<b>09h30<sup>H</sup></b>	<b>10h15</b>	<b>07h45<sup>B</sup></b>	<b>08h30</b>
Lu 26	De la férie	17h45 <sup>H</sup>	18h15		08h00
Ma 27	De la férie		07h15		07h30
Me 28	De la férie	17h45 <sup>B</sup>	18h15		07h30
Je 29	De la férie		07h15		07h30

Confessions : <sup>B</sup> abbé Berthe - <sup>H</sup> abbé Heuzé



## La fuite du siècle

Les chrétiens sont exhortés à s'éloigner du monde, notamment pendant le Carême. Le propos ne signifie pas que tous doivent devenir ermites ou moines. Il rappelle simplement que la fidélité à Dieu réclame une manière de vivre qui inclut prière, renoncement au péché et apostolat. Dans son traité *La fuite du siècle* rédigé au IV<sup>e</sup> siècle, saint Ambroise montre en quoi consiste cette fuite vertueuse à l'appui d'exemples bibliques qu'il commente librement.

Le chrétien « fuit le monde », lorsqu'il se met en retrait de ses activités ordinaires pour être aux affaires de son Père céleste. Alors qu'Ésaü découvre que Jacob lui a ravi la bénédiction de son père, il promet de se venger. Rebecca exhorte alors Jacob à se réfugier en Mésopotamie dans un endroit sûr (Gn 27, 43). Saint Ambroise trouve un sens spirituel à ce départ : Jacob fuit, car il sait « que la véritable patrie se trouve plus haut ».

Surtout l'âme fidèle prend la fuite, lorsqu'elle s'écarte de la voie du péché ou refuse d'y entrer. Préférant « fuir la faute que le danger », Suzanne résiste aux vieillards impudiques qui s'attaquent à sa chasteté et la calomnient (Dn 13, 36-41). Avant elle, Moïse prit la fuite devant le Pharaon (Ex 2, 15), « afin que la cour royale ne le souillât pas, que le pouvoir ne le retînt pas dans ses filets ». De même Loth prit congé énergiquement des habitants de Sodome (Gn 19, 20), en raison de la contagion de leur crime, refusant même de se retourner au moment du départ.

Laisser le monde a aussi une visée apostolique. Pour offrir un témoignage de foi et amener les âmes au Seigneur, il importe parfois de quitter son chez-soi. Saint Paul s'échappa par une fenêtre et fut descendu par un panier (2 Col 11, 33). Il fuit « afin de prêcher l'Évangile du Seigneur dans le monde entier ».

**Abbé Pierre-Marie BERTHE**

**Chapelle Notre-Dame du Rosaire**

28, rue du Faubourg de Pierre

67000 STRASBOURG

09 60 40 01 77 - [prieurestflorent.fsspx@sfr.fr](mailto:prieurestflorent.fsspx@sfr.fr)

**Prieuré Saint-Florent**

93, rue du Général De Gaulle

67280 URMATT

**Abbé Pierre-Marie BERTHE : 06 27 52 04 69**

**Abbé Axel HEUZE : 09 60 40 01 77**